

dant 25 ans, mais il a été impossible de convaincre le ministre des Postes d'alors qu'il était simplement légal, et non obligatoire, de résilier le contrat initial.

Le traitement accordé aux facteurs ruraux varie beaucoup d'un cas à l'autre, et c'est une source de grande injustice. Il est facile de répondre que cela tient au bas prix des soumissions, mais, selon moi, il est des certaines circonstances où le gouvernement du Canada ne devrait pas conclure un contrat avec qui que ce soit, même si l'intéressé y tient, si le prix est trop bas. C'est une injustice que le gouvernement ne devrait commettre à l'encontre de personne.

Je suis d'accord avec le député: on devrait trouver un meilleur moyen de relever les traitements des courriers ruraux d'entreprise. Je constate que beaucoup d'entre eux ne connaissent pas la façon de procéder. Sauf erreur, le contrat ne prévoit aucune augmentation pendant les deux premières années. Ils doivent eux-mêmes en faire la demande. Cette lacune créée parmi eux une certaine confusion, et si les gens intelligents de l'Île du Prince-Édouard ne s'y retrouvent pas, c'est que l'administration présente une faille, à mon avis.

J'approuve la déclaration du député de Wellington-Sud au sujet des petits bureaux de poste. Bon nombre de préposés, dans ces petits bureaux, gagnent fort peu. La nature de leur travail fait de ces gens des fonctionnaires qui font souvent beaucoup plus que leur tâche. Je suis certain qu'un grand nombre d'entre eux sont insuffisamment payés.

Mes deux dernières propositions n'aideront pas le député d'York-Humber qui voudrait surmonter le déficit de ce ministère. J'estime cependant qu'il a établi sa thèse d'une manière intéressante et solide, et les remarques du président du comité des comptes publics m'ont également fort impressionné. J'ai soigneusement noté l'explication donnée par le ministre lui-même.

Il y a de nombreux spécialistes parmi les députés de notre parti et notre principal porte-parole pour ces crédits, le député de Lambton-Kent, a fait un excellent exposé. D'autres ont parlé des détails qui leur sont très familiers.

Il ne me reste plus qu'à traiter d'un seul sujet qui me tient à cœur en tant qu'ancien philatéliste. Je veux parler de l'émission des timbres. Le timbre postal constitue un symbole extrêmement intéressant. J'ai bien souvent pensé qu'il pouvait symboliser la volonté de l'homme de favoriser les relations internationales. On peut acheter un timbre à Ottawa, le coller sur une lettre adressée à quelqu'un en Afrique du Sud et peut-être, avant que la

lettre n'arrive à destination, elle aura passé par les mains de fonctionnaires de plus de 50 pays. A mon sens, le régime postal universel qui fonctionne depuis tant d'années prouve que les peuples et les nations du monde entier peuvent, en certains domaines particuliers, réaliser des choses importantes, précieuses et viables. Si les pays pouvaient se civiliser au point de s'entendre aussi bien en matière de guerres, de paix et de vie convenable, que la vie serait donc agréable dans le monde entier!

• (3.30 p.m.)

Comme le député de Victoria, en Ontario, je crois que nous pourrions faire preuve de beaucoup plus d'imagination dans l'émission de timbres commémoratifs. Je vous dirai bien franchement que l'absence d'un timbre commémorant le 150^e anniversaire de naissance de sir John A. Macdonald, il y a deux ans, m'a renversé. Comme on n'a pas pris une telle disposition, on aurait certes pu, en l'année de notre centenaire, faire figurer de quelque manière les Pères de la Confédération sur nos timbres. Nous avons négligé trop longtemps, je pense, les grands hommes qui ont aidé à bâtir le Canada d'aujourd'hui. Nos timbres devraient représenter beaucoup plus souvent nos anciens premiers ministres. Aux États-Unis, les anciens présidents paraissent sur les timbres, sous différentes représentations, à intervalles réguliers. Ce serait un progrès, je pense, si nous honorions ainsi nos anciens premiers ministres.

A mon avis, nous avons manqué cette année bon nombre d'excellentes occasions. Nous avons un timbre du centenaire. Nous avons un timbre de l'Expo fort attrayant. Le timbre émis pour commémorer le 50^e anniversaire de la date où les femmes ont obtenu le droit de vote est une chose splendide. Nous pourrions avoir un timbre pour commémorer des événements comme le 50^e anniversaire de la *Presse canadienne*, la visite royale, bien entendu, les Jeux panaméricains, et il pourrait y avoir d'autres événements plus importants, comme le centenaire de Toronto comme capitale de l'Ontario. Nous avons nos timbres de Noël de 5c. et de 3c. Ce sont de beaux timbres qui ajoutent beaucoup, je pense, à l'esprit des fêtes. J'espère que nous allons en continuer l'émission. Toutefois, en sus des Pères de la Confédération et des anciens premiers ministres, il y en a bien d'autres qui mériteraient un timbre, de grands hommes comme Joseph Howe, par exemple, des hommes qui ont largement contribué à édifier notre société, qui se sont acquis une renommée internationale. Mon collègue a mentionné feu le colonel McCrae. Il y a beaucoup de gens comme lui,